

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Je remercie le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) d'avoir communiqué sa motion pour que le bureau et la présidence puissent l'examiner avant qu'il ne la lise. L'ayant donc examinée, je la trouve recevable.

Je vais donc dire qu'il est 13 h 17. La Chambre s'ajourne à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 h 17.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'EXTRADITION DE LEONARD PELTIER—L'AFFIDAVIT DU FBI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, en 1976, un Amérindien du nom de Leonard Peltier a été extradé frauduleusement aux États-Unis par suite de la présentation d'un faux affidavit à un tribunal canadien par le FBI. Ce n'est qu'après que Leonard Peltier eut été renvoyé aux États-Unis et jugé par les tribunaux américains qu'on a découvert cette fraude.

Le Canada ne devrait absolument pas tolérer un tel geste de la part des États-Unis, son voisin et allié.

Cette semaine, le comité pour la défense de Leonard Peltier est venu manifester sur la colline du Parlement pour demander au gouvernement canadien d'exiger que Peltier soit retourné au Canada pour y subir un nouveau procès qui soit juste.

Le comité demande aussi à la Cour suprême du Canada d'annuler l'ordonnance d'extradition de Peltier pour qu'il soit renvoyé au Canada. Je demande au gouvernement et à la Chambre de porter une attention particulière à ce triste épisode dans les relations canado-américaines et d'appuyer les mesures correctives proposées par le Comité pour la défense de Leonard Peltier.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LE CANADA ATLANTIQUE—ON DEMANDE LE MAINTIEN DE LAIDE FÉDÉRALE

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, depuis 1984, le Canada atlantique a connu

Article 31 du Règlement

une énorme croissance économique sous le gouvernement conservateur. Beaucoup des problèmes auxquels nous nous heurtons dans le passé ont été réglés, et je ne voudrais pas que cette tendance diminue de quelque façon que ce soit.

Notre politique actuelle en matière de taux d'intérêt, que je ne mets aucunement en doute, sert à combattre les pressions inflationnistes. L'inflation, ne constitue cependant pas un problème dans la région atlantique. Notre plus grand défi au cours des prochaines années sera de maintenir notre taux de croissance.

Pour cela, il est essentiel que les programmes actuellement en vigueur au Canada atlantique en ce qui concerne l'économie et l'infrastructure soient maintenus et même améliorés.

Je prie instamment le ministre des Finances (M. Wilson) de reconnaître la fragilité du Canada atlantique dans le budget qu'il déposera prochainement et je lui demande de ne pas imposer des mesures d'austérité qui, ajoutées aux taux d'intérêt élevés, viendront détruire tout ce que nous avons réussi à faire au cours des quatre dernières années.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR ET LE GUATEMALA—LES VIOLATIONS DES DROITS DE LA PERSONNE

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, les peuples de l'Amérique centrale continuent toujours de se battre aux premières lignes dans la lutte pour la justice sociale.

Vous savez sans doute que la nuit dernière, des agents du Trésor, au Salvador, ont pénétré dans un bureau d'un organisme qui s'occupe de l'établissement des réfugiés et ont détenu environ 50 travailleurs de la brigade de la paix dont une femme australienne avec son bébé de trois mois.

On continue de violer les droits de la personne au Guatemala. En dépit d'un tel climat, quatre membres du RUOG, l'opposition guatémaltèque, sont revenus au pays pour participer au dialogue national sur la paix.

Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de rappeler clairement aux deux gouvernements concernés que notre pays accorde beaucoup d'importance au respect des droits de la personne dans cette région du monde, surtout qu'il condamne l'action des agents du Trésor du Salvador, et pour ce qui est du Guatemala, qu'il demande au gouvernement de ce pays de garantir que les droits des quatre membres du RUOG seront protégés.